ET SI VOUS DEVENIEZ JURY ?

GUIDE JURY

ECOLE INFORMATIQUE

SOMMAIRE

Nos formations

L'habilitation jury

Être jury à ENI ECOLE

Les devoirs d'un·e jury

L'examen

Contacts

ECOLE
INFORMATIQUE

Nos **formations**

ECOLE
INFORMATIQUE

Chaque année, ENI Ecole Informatique **forme plus de 1 500 étudiant·e·s** et organise quotidiennement des sessions d'examen sur ses campus de **Nantes**, **Rennes**, **Niort** et **Quimper**, pour la validation des certifications et titres professionnels.

Formations disponibles avec :

- le campus en ligne
- le campus présentiel à distance
- les campus physiques

SYSTÈME ET RÉSEAU

Bac +5
Expert·e en Sécurité Digitale

Bac +4
Administrateur·rice Système et Réseau

Bac +2
Technicien·ne Supérieur·e Systèmes et Réseaux

DÉVELOPPEMENT

Bac +5
Manager·euse de Solutions Digitales et Data

Bac +4
Concepteur·rice Développeur·euse d'Applications

Bac +2
Développeur·euse Web et Web Mobile

ECOLE INFORMATIQUE

L'habilitation
jury

ECOLE
INFORMATIQUE

Devenir jury pour les **titres professionnels**

Filière DÉVELOPPEMENT

Développeur·euse Web et Web Mobile
Niveau 5 - équivalent Bac +2

Concepteur·rice Développeur·euse d'Applications
Niveau 6 - équivalent Bac +4

Filière SYSTÈME ET RÉSEAU

Technicien·ne Supérieur·re Systèmes et Réseaux
Niveau 5 - équivalent Bac +2

C'est la **Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités** (DREETS), par l'intermédiaire de ses services départementaux, qui habilite les membres des jurys de titres professionnels.

La responsable des examens vous transmettra un formulaire à envoyer à la DREETS.
À réception de votre attestation d'homologation, merci de bien vouloir reprendre contact avec la responsable des examens pour être inscrit·e dans la base de données des jurys de l'école.

Devenir jury pour les **certifications professionnelles**

Filière DÉVELOPPEMENT

Manageur·euse de Solutions Digitales et Data
Niveau 7 - équivalent Bac +5

Filière SYSTÈME ET RÉSEAU

Administrateur·rice Système et Réseau
Niveau 6 - équivalent Bac +4

Expert·e en Sécurité Digitale
Niveau 7 - équivalent Bac +5

C'est **ENI Ecole Informatique** qui habilite les membres des jurys de certifications professionnelles.

L'habilitation pour chacun de ces titres et chacune de ces certifications est basée sur la vérification de l'adéquation de l'expérience professionnelle avec le titre ou la certification visés.

ECOLE INFORMATIQUE

Envie d’évaluer les professionnel·le·s de demain, échanger sur les évolutions de votre métier, être reconnu·e en tant qu’expert·e dans votre domaine ou enrichir votre réseau ?

Devenez jury d’examen !

Dans le cadre de sessions d’examen, le ou la jury **évalue les compétences professionnelles des candidat·e·s**, acquises au cours d’une formation ou par l’expérience (VAE), et leur aptitude à tenir l’emploi visé par un titre professionnel ou une certification professionnelle.

L’habilitation est valable, au maximum 5 ans, pour la durée de validité de la certification ou du titre professionnel. À son terme, une demande de renouvellement est nécessaire pour continuer d’assurer la mission de jury. La responsable des examens reprendra contact avec chaque jury.

Conditions à respecter

- Avoir **exercé le métier visé** par le titre professionnel ou la certification professionnelle **au moins 3 ans** ; (cf. activités décrites par le Référentiel Emploi Activité et Compétences - REAC).
- Ne **pas avoir quitté le métier** visé par le titre professionnel ou la certification professionnelle depuis **plus de 5 ans**.

Liens des référenciels des certifications et titres professionnels :

Développeur·euse Web et Web mobile

Concepteur·euse développeur·euse d’applications

Technicien·ne Supérieur·e Systèmes et Réseaux

Administrateur·rice Système et Réseau

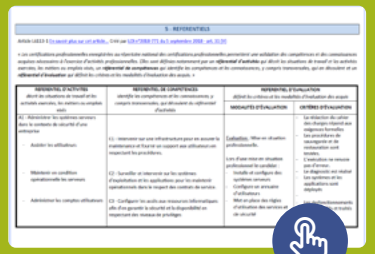

ECOLE INFORMATIQUE

Être jury
à ENI ECOLE

ECOLE
INFORMATIQUE

Pour participer à nos sessions d'examen en tant que jury :

1

Prendre contact avec Léna DELANOË-SABOURIN (Responsable des examens) par **e-mail** ou via le **formulaire de contact** ;
Précisions importantes à communiquer lors de ce premier échange : Nom, prénom, e-mail, téléphone, titre(s) ou certification(s) visés, département de résidence.

2

Remplir un dossier d'homologation dont l'instruction devra être favorable.

Il vous sera transmis par la responsable des examens.

3

Participer à une ½ journée de présentation de la mission de jury (**pour les titres professionnels uniquement**). La formation se fait au sein de l'AFPA dans le département de résidence.

4

Réceptionner votre attestation d'homologation ;
Il n'est pas nécessaire de nous transmettre le document.

5

Être inscrit·e sur la base de données de jurys d'examens d'ENI ECOLE.

Pour cela, une fois toutes les étapes précédentes terminées, contactez la responsable des examens par **e-mail**.

Un calendrier des sessions vous sera adressé trois fois par an. Vous pourrez nous indiquer les dates sur lesquelles vous êtes disponible :

- Octobre/novembre : pour les dates d'examen de janvier à avril,
- Février/mars : pour les dates d'examen de mai à août,
- Juin/juillet : pour les dates d'examen de septembre à décembre.

Les sessions sur lesquelles nous retiendrons votre participation, en fonction de tous les retours, vous seront confirmées par e-mail rapidement pour faciliter votre organisation.

À noter : il n'y a aucune fréquence de participation obligatoire.

L'indemnisation :

ENI Ecole Informatique **indemnise vos prestations jury** selon la modalité de votre choix :

- Une facture au nom de votre entreprise d'un montant de **200 € HT** pour une journée d'intervention sur votre temps professionnel.
- Un bulletin de salaire à votre nom d'un montant de **170 € net** pour une journée d'intervention si vous venez sur votre temps personnel.

Nous prenons également **en charge vos frais de déplacement** (frais kilométriques uniquement, selon de barème de l'URSSAF et dans une limite raisonnable), ainsi que la restauration du midi.

ECOLE INFORMATIQUE

Les devoirs
d'un·e jury

ECOLE
INFORMATIQUE

En tant que membre du jury, vous devez :

- Connaître les Référentiels de Certification (RC) des certifications ou titres visés :

Filière DÉVELOPPEMENT

Développeur·euse Web et Web Mobile
Niveau 5 - équivalent Bac +2

Concepteur·rice Développeur·euse d'Applications
Niveau 6 - équivalent Bac +4

Filière SYSTÈME ET RÉSEAU

Technicien·ne Supérieur·re Système et Réseaux
Niveau 5 - équivalent Bac +2

Administrateur·rice Système et Réseau
Niveau 6 - équivalent Bac +4

- Vous approprier les modalités et outils d'évaluation utilisés lors des sessions de validation,

- Respecter les engagements mentionnés ci-contre :

ECOLE INFORMATIQUE

Les engagements du jury

La neutralité

Le jury n'est **pas une instance de recrutement**, vous faites abstraction de tout intérêt personnel et professionnel.

Vous ne participez pas à l'évaluation ou aux délibérations du jury pour un·e candidat·e que vous connaissez personnellement ou professionnellement.

L'objectivité de l'évaluation

Vous **évaluez les compétences professionnelles** du ou de la candidat·e dans le cadre d'une mise en situation **sans considération de son statut ou de ses particularités**. Cette évaluation est complétée par **l'analyse approfondie de l'intégralité du dossier** du ou de la candidat·e ; elle ne doit pas être influencée par d'autres éléments ou avis extérieurs. Votre évaluation se fonde sur la prestation du ou de la candidat·e au regard des textes de référence de la certification visée.

Les critères d'évaluation mesurent **l'opérationnalité du ou de la candidat·e dans l'emploi**, aussi, vous prenez du recul par rapport à vos propres procédures de travail et perception du métier.

Vous notez les observations factuelles conduisant à votre décision sur les grilles d'évaluation qui seront conservées dans le dossier du ou de la candidat·e.

Le respect de la confidentialité

Vous **respectez**, **sans limitation de durée**, **la confidentialité des informations** de toute nature fournies par le ou la candidat·e et notamment les données personnelles et professionnelles.

Vous vous engagez également à garantir la confidentialité des délibérations du jury.

L'égalité de traitement

Tout au long de la procédure d'évaluation, vous respectez le **principe d'égalité de traitement** des candidat·e·s quelle que soit la voie d'accès au titre professionnel (parcours de formation ou validation des acquis de l'expérience (VAE)).

Lors de la session d'examen, vous :

- veillez à adopter une attitude de stricte neutralité ;
- veillez à ce qu'aucun élément de nature discriminatoire ne perturbe la session ;
- veillez à assurer à chaque candidat·e une évaluation impartiale et égale ;
- et n'intervenez, durant l'observation de la mise en situation, qu'en cas de non-respect des règles de sécurité des personnes et des biens.

Au cours de l'entretien avec le ou la candidat·e, vous conservez une attitude neutre et bienveillante.

La solidarité de la décision du jury

Le jury est une entité collégiale constituée d'au moins deux membres qui décident ensemble : vous êtes **solidaire de la décision du jury**.

Chaque membre du jury garantit la **sérénité et le bon déroulement des débats** pour aboutir à la décision finale du jury.

L'examen

ECOLE
INFORMATIQUE

Une session d'examen à ENI Ecole Informatique

Avant la session d'examen

1

Vous recevrez votre convocation officielle par e-mail **un mois avant le début de session**.

Vous y découvrirez notamment l'identité des candidat·e·s évalué·e·s le jour J.

Cette étape importante permet de **valider que vous ne connaissez ni professionnellement ni personnellement les candidat·e·s, et garantit ainsi l'objectivité de votre évaluation**.

2

Les livrables des candidat·e·s vous sont transmis par e-mail **une semaine avant le début de session**. Nous vous demandons d'en **prendre consciencieusement connaissance** afin d'être dans les meilleurs conditions possibles lors des soutenances.

ECOLE INFORMATIQUE

Une session d'examen à ENI Ecole Informatique

Le jour de la session d'examen

1

Le lancement de la session

Vous serez accueilli·e par un membre de l'école, qui sera votre interlocuteur·rice privilégié·e tout au long de la journée.

Après installation dans la salle d'examen, il/elle vous présentera le déroulement de la session, le contenu de votre mission et la posture attendue. Vous pourrez prendre place derrière les postes informatiques identifiés « JURY », sur lesquelles vous retrouverez l'ensemble des livrables remis par les candidat·e·s pour leur passage de soutenance, ainsi que le RC et le REAC du titre/de la certification.

L'ouverture du pli est le moment qui marque le début des épreuves. Il permet d'avoir accès aux contenus confidentiels du dossier technique d'évaluation (DTE) de la session d'examen :

- le dossier du ou de la candidat·e présentant l'épreuve, les sujets d'examen et les résultats attendus ;
- le dossier jury présentant l'épreuve, les modalités d'intervention et l'outillage disponible pour mener l'évaluation :
  - grilles d'observation et d'évaluation ;
  - grille d'entretien final.

2

L'évaluation

L'épreuve se décompose en différentes phases :

- la prise de connaissance des documents du ou de la candidat·e par le jury,
- la présentation d'un projet réalisé en entreprise par le ou la candidat·e,
- l'entretien technique,
- l'entretien final,
- la concertation, hors présence du ou de la candidat·e.

Le jury vérifie le **niveau de maitrise des compétences clés** et échange avec le ou la candidat·e sur sa pratique. Il évalue également la **compréhension**, la **vision** et la **culture professionnelle du métier**.

3

La délibération et la restitution des résultats

Après chaque candidat·e et en dehors de toute présence, le jury est invité à rendre une décision (admission, admission partielle ou refus) et à reporter sa décision sur les grilles d'évaluation et grilles d'entretien prévues à cet effet.

Ces documents doivent obligatoirement être complétés. En cas d'échec partiel ou total, un commentaire doit justifier votre choix et permettre au ou à la candidat·e de prendre conscience de ses lacunes pour préparer une potentielle nouvelle soutenance.

En fin de journée, vous rejoindrez le/la membre de l'école qui vous a accueilli·e et accompagné·e tout au long de la journée pour consigner les résultats sur procès-verbaux.

Pour vous, jury, le **DTE est le guide pour évaluer toutes les compétences professionnelles** des candidat·e·s.

Contacts

Léna DELANOË-SABOURIN
Responsable des examens
lsabourin@eni-ecole.fr
02 28 03 88 63

CAMPUS NANTES
02 28 03 17 28

CAMPUS RENNES
02 23 30 18 50

CAMPUS QUIMPER
02 98 50 55 13

CAMPUS NIORT
05 35 37 11 83

CAMPUS EN LIGNE
02 28 03 17 28

ECOLE
INFORMATIQUE